



## Naturalisation Française

Par **Mountatten court**, le **01/10/2019** à **17:11**

Je suis marié depuis 1988 a un Français qui est décédé en Novembre 2018.

je suis Anglaise et je n'ai jamais demandé lla nationalité Française .

maintenant je fais ma demande et je veut savoir, comme j'ai plus que 60 ans est ce que je suis obligée de faire un examain pour prouver que je parle et comprends la lanque Francaise? Ce n'est pas clair sur tout les documents....

[quote]

**les cgu du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!**

[/quote]

Par **fabrice58**, le **01/10/2019** à **17:40**

Bonsoir,

on ne vous a pas appris la politesse ?

Vous êtes britannique pas anglaise.

Vous vivez en France ?

Cordialement